



SELARL DURANCEAU PARTENAIRES & ASSOCIES

Maître Delphine DURANCEAU

Domaine des Plantiers, 150 Route de Berre - 13510 EGUILLES - Tél. : 04.42.27.45.56

Email : saisies.immobilieries@dpa-avocats.com - www.dpa-avocats.com

SELARL AGIN - PREPOIGNOT - Maître Myriam PREPOIGNOT

6 square de la Résistance - 58000 NEVERS - Tél : 03 86 57 05 00

Email : cabinet@aginprepoignot.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

SUR SAISIE IMMOBILIERE - EN UN SEUL LOT D'ENCHERE

Sur la commune de NEVERS (58000), NIEVRE, dans un ensemble immobilier en copropriété et à **USAGE DE RESIDENCE HOTELIERE** dénommé

«RESIDENCE LE LOGIS» sis 5 - 11 Quai des Mariniers

cadastré à ladite commune :

- **Section BW numéro 153 pour une contenance de 08a 29ca**
- **Section BW numéro 151 pour une contenance de 14a 58ca**
- **Section BW numéro 385 pour une contenance de 06a 03ca**

Lieudit « 5 Quai des Mariniers - 2, Rue de Gonzague » pour une superficie totale de 28a 90ca, les biens et droits immobiliers ci-après désignés :

UN APPARTEMENT - LOT NUMERO CENT TRENTE HUIT (138) - portant le numéro 75, de Type 1, situé au 3^{ème} étage, comprenant une entrée, une pièce principale avec coin cuisine et une salle de douche avec WC, d'une surface totale Loi Carrez de 20,72 m².

MISE A PRIX : 8 400,00 euros
(HUIT MILLE QUATRE CENTS EUROS)

(outre les frais des poursuites payables en sus, y compris TVA)

Tels que lesdits biens se poursuivent et comportent, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, sans exception ni réserve, autres que celles pouvant être le cas échéant relatées aux présentes.

L'ensemble immobilier a fait l'objet : D'un règlement de copropriété et état descriptif de division en date du 27 janvier 2006 aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Pierre BRINES, notaire à AIX EN PROVENCE, dont une expédition a été publiée au premier bureau du service de la publicité foncière de NEVERS, le 10 mars 2006 sous les références volume 2006 P numéro 1661.

ADJUDICATION MARDI 6 JANVIER 2026 À 10H45

à l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de NEVERS sis à NEVERS (58000), Place du Palais, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens immobiliers ci-dessus désignés.

OCCUPATION :

Lesdits biens immobiliers se trouvent loués en vertu d'un bail commercial meublé en date du 09 juillet 2016 avec prise d'effet au 1er juillet 2016 suivi d'un avenant en date du 09 juillet 2016.

Le syndic de copropriété de la résidence est la société **CITYA IMMOBILIER NEVERS (CITYA SAINT SEBASTIEN IMMOBILIER)**, société à responsabilité limitée, au capital social de 10 000,00 euros, inscrite au RCS de NEVERS sous le numéro 831 929 161, dont le siège social est 67 Rue François Mitterrand à NEVERS (58000) - (Tél : 03 86 61 99 00 – Email : jfourrier@citya.com).

CONDITIONS DE L'ADJUDICATION :

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions

de vente n° 23/00042, déposé le 20 décembre 2023 par la SELARL AGIN - PREPOIGNOT au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de NEVERS, où il peut être consulté, ainsi qu'au cabinet de l'avocat (www.dpa-avocats.com/les-ventes-aux-encheres).

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de NEVERS.

Il devra avoir été consigné entre ses mains par chèque de banque à l'ordre de la CARPA CENTRE LOIRE ou justifié d'une caution bancaire irrévocable de : 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000,00 € soit 3.000,00 €.

SURENCHERE :

de 10 % possible dans les dix jours de l'adjudication, par un avocat inscrit au barreau de NEVERS.

VISITE

PAR LA SERL QUALIJURIS 58, Commissaires de Justice :
- Le jeudi 18 décembre 2025 de 14h00 à 15h00.